Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D15DEE_M26-DE

Direction Education Enfance / AB

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE – ANNEE 2026

Rapporteuse : Mme Patricia DESANNAUX

Dans le cadre de sa politique de soutien aux initiatives de solidarité internationale et de coopération décentralisée, la Ville accompagne des projets humanitaires portés par des associations locales œuvrant en faveur des populations vulnérables.

À ce titre, deux demandes de subvention ont été examinées :

1/ Projet humanitaire au Burkina Faso de l'association Zoodo Fougères Ouargaye

La Ville entretient depuis quarante années une relation de coopération avec la ville de Ouargaye, située au sud-est du Burkina Faso, dans une région particulièrement fragilisée par les difficultés économiques, climatiques et sécuritaires. Le Burkina Faso traverse aujourd'hui une crise humanitaire et sécuritaire majeure ayant entraîné d'importants déplacements de population, notamment dans les territoires ruraux. Les besoins demeurent particulièrement importants dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation.

Le partenariat entre Fougères et Ouargaye a été formalisé par un jumelage approuvé par le Conseil municipal du 23 mai 2000, qui s'inscrit dans une volonté de solidarité durable et de soutien au développement local dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et de l'autonomie des populations. Ce jumelage constitue un lien fort entre les territoires et favorise des actions concrètes au bénéfice des habitants.

L'association **Zoodo Fougères Ouargaye** porte un projet d'aide humanitaire qui vise à soutenir 100 femmes déplacées internes par l'octroi d'une aide financière destinée au développement ou à la création d'activités génératrices de revenus, favorisant ainsi leur autonomie économique et la résilience des familles. Le coût total du projet est estimé à 2 700 €.

Au regard des enjeux humanitaires et du lien historique de jumelage entre les deux villes, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 525 €.

2/ Projet humanitaire au Cambodge de l'association Les Enfants de La Rizière

Le Cambodge reste marqué par de fortes disparités entre les centres urbains et les zones rurales. De nombreuses familles vivent dans des conditions précaires et les structures d'accueil pour enfants vulnérables jouent un rôle essentiel en matière de protection, d'éducation et d'accompagnement social.

L'association **Les Enfants de la Rizière** sollicite une aide financière pour un projet mené à Takos, village rural situé à proximité de Siem Reap, au Cambodge.

Le projet concerne la première tranche des travaux d'aménagement d'une allée centrale au sein d'un orphelinat accueillant des enfants en situation de grande précarité. Le coût total de l'opération est estimé à 900 €.

Compte tenu de l'intérêt humanitaire du projet et de son impact sur les conditions d'accueil des enfants, il est proposé d'attribuer une subvention de 450 €.

Signé électroniquement par Patricia LEBRETTE le 03/06/2026 13:14:07

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D15DEE_M26-DE

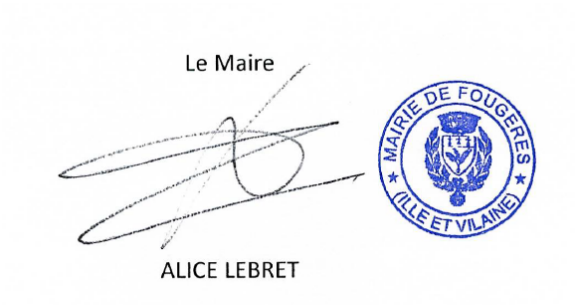
En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- **d'attribuer une subvention de 450 € à l'association Les Enfants de la Rizière pour son projet mené à Takos, au Cambodge ;**
- **d'attribuer une subvention de 1 525 € à l'association Zoodo Fougères Ouargaye pour son projet mené à Ouargaye, au Burkina Faso ;**
- **d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,



Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:14:46+02:00

La secrétaire de séance,



Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:42:07+02:00